



LE CONSEIL MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

La naissance de l'informatique, dans la 2^{ème} moitié du XX^{ème} siècle, a révolutionné notre manière de s'informer et de communiquer, supplantant par étapes successives les médias traditionnels (presse écrite, radio, TV).

Dès 1990, grâce au web, l'accès à l'information est devenu mondial. La révolution a été brutale avec le développement des réseaux publics. Les rapides progrès technologiques, la maîtrise de l'outil, la transmission satellitaire font que le monde entier est submergé d'images en direct. Cette couverture médiatique par les réseaux sociaux a parfois des effets négatifs et fait apparaître l'exigence de mieux encadrer les géants du Net. À l'échelle de notre commune les élus, qui participent pleinement à cette évolution, souhaitent toutefois ne pas perdre le contact avec leurs administrés, préserver le lien social et continuer à travailler en équipe dans l'intérêt de tous les habitants de notre commune.

C'est pourquoi l'équipe municipale choisit de continuer à produire un bulletin accessible à tous et qui permet à chaque citoyen de Fitz-James d'être informé sur la vie de sa commune et de participer activement à son essor.

Le site Internet quant à lui a été remanié pour plus de convivialité et de dynamisme. À l'heure de la transmission des informations et de communication via le Net, certains saisissent l'occasion de se lâcher en rédigeant des mails empreints d'agressivité, d'égoïsme, d'intolérance. C'est pourquoi, pour nous élus, il est important, de continuer à préserver les rencontres et de privilégier avant tout, avec vous, nos concitoyens, le contact visuel afin que notre commune ne perde pas son identité. Au plaisir de se rencontrer lors d'un prochain rendez-vous.

Le Maire de Fitz-James



ACTUALITÉ | PAGE 2

Le Bus • la résidence Berty Albrecht
Bilan rentrée scolaire



ACTUALITÉ | PAGE 3

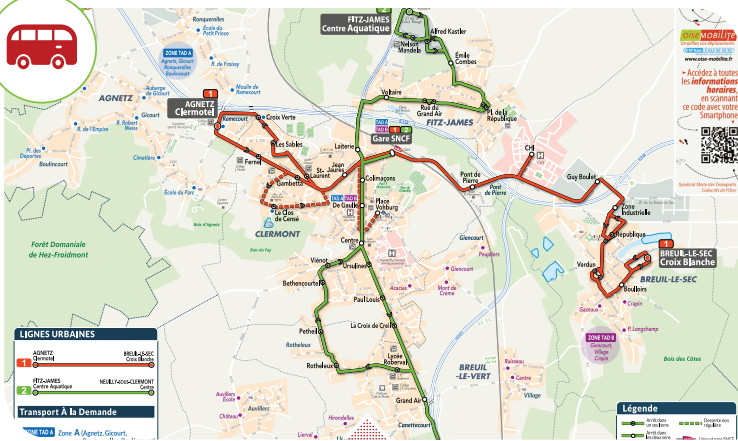
Les Temps d'Activités Périscolaires
Le Conseil Municipal



BREVES • L'AGENDA | PAGE 4

Résidence Séniors «Le Béguinage»
Elections municipales - Chasse aux oeufs





BILAN RENTRÉE SCOLAIRE

Effectifs des écoles de la commune

ECOLE LA BÉRONELLE

De la classe enfantine jusqu'au CM2

Rue Jules Ferry

Tél : 03 44 78 22 56 • fitzjames.laberonelle@ac-amiens.fr

Représentants des parents d'élèves de l'école :

Titulaires : Mme Chiabi, Mrs Corette et Mendelski

Suppléante : Mme Laroui

Une classe enfantine : 21 élèves (5 petite section, 8 moyenne section et 8 grande section)

Une classe CP/CE1 : 19 élèves (8 CP et 19 CE1)

Une classe CE2/CM1/CM2 : 24 élèves (9 CE2, 7 CM1 et 8 CM2)

ECOLE MATERNELLE TUILERIE

Classes petite, moyenne et grande section maternelles

Rue Emile Combes

Tél : 03 44 50 18 91 • maternelle.latuilerie.fitzjames@ac-amiens.fr

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Mme Léandri et M Cartier

Il n'y a pas de suppléant.

Une classe petite et moyenne section (20 petits et 8 moyens)

Une classe moyenne section et grande section (17 moyens et 13 grands)

ECOLE PRIMAIRE TUILERIE

Du CP au CM2

Rue Emile Combes

Tél : 03 44 50 13 58 • elementaire.latuilerie.fitzjames@ac-amiens.fr

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires Mmes Lévêque, Riveiro et Mrs Léandri, Letessier

Suppléants : Mmes Tesseidre, Maroucho et Debraine et M. Cartier

Une classe CP (25 élèves)

Une classe CE1/CE2 (20 CE1 et 5 CE2)

Une classe CM1/CM2 (19 CM1 et 6 CM2)

Une classe CE2 /CM2 (8 CE2 et 18 CM2)

LE BUS

Depuis le 14 décembre 2014, le nouveau réseau de transports collectifs, LE BUS, circule dans plusieurs des communes du Clermontois : Agnetz, Breuil-le-Sec, Breuil-le-Vert, Clermont, Fitz-James et Neuilly-sous-Clermont.

SUR FITZ-JAMES DEUX LIGNES CIRCULENT :

La ligne 1 : Agnetz > Clermont > Breuil-le-Sec

La ligne 2 : Fitz James > Clermont > Neuilly-sous-Clermont

Tarif : 1 € le ticket valable pendant une heure.

Possibilités d'abonnement voir conditions sur le site www.oise-mobilite.fr.

LOTISSEMENT BERTY ALBRECHT

Oise Habitat a, le 27 janvier dernier, livré 14 pavillons de type 3, 4 et 5, en front de la rue Voltaire, logements de Haute Qualité Environnementale et de Basse Consommation. Ainsi nous avons permis à des habitants de Fitz-James ou de ses environs d'avoir des logements adaptés à la taille de la famille. A l'arrière de ce lotissement, a débuté également la construction de pavillons en acquisition privéelibre de constructeur. L'ensemble des terrains sont viabilisés grâce à la participation de la commune et de la communauté de commune du Pays Clermontois.

Toutes ces nouvelles constructions vont permettre de garder nos jeunes sur notre territoire avec des loyers corrects et bien sûr stabiliser les effectifs de nos écoles.



Restauration scolaire

L'accès au restaurant scolaire est un service proposé aux familles et il ne revêt aucun caractère d'obligation. Pour le bon fonctionnement de ce service, les inscriptions sont obligatoires puisqu'elles permettent la commande et la fabrication des repas.

Cependant il est regrettable qu'une minorité de familles, bien trop souvent les mêmes, ne respectent pas le règlement qu'elles ont pourtant signé.

Pour stopper ces nombreuses dérives, le conseil municipal a pris la décision d'établir un nouveau «règlement cantine» incluant des repas dits Tampons. Depuis nous constatons que les personnels concernés (municipaux, animateurs et institutrices) ne rencontrent plus de problèmes de gestion et que chaque enfant a son repas complet. Ce constat nous conforte dans notre décision. Rappel : Pour 1/3 des enfants c'est le seul repas complet et équilibré de la journée ! Ainsi les familles en difficulté sont toujours accompagnées.

TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES



- Ecole Maternelle La Béronelle
- Ecole Elémentaire La Béronelle
- Ecole Maternelle La Tuilerie
- Ecole Elémentaire La Tuilerie

Equipe des animateurs

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires nous donne grande satisfaction.

La commune s'était mis des objectifs à atteindre qui ont été respectés. A savoir, offrir un service gratuit et des activités journalières à proposer aux enfants afin d'éviter « la garderie ». Nous avons également constaté une augmentation régulière du nombre d'enfants inscrits ce qui renforce notre satisfaction.

Ecole maternelle Tuilerie : 42 inscrits
 Ecole élémentaire Tuilerie : 76 inscrits
 Ecole maternelle Béronelle : 21 inscrits
 Ecole élémentaire Béronelle : 39 inscrits

Soit 178 inscrits aux TAP sur 220 élèves inscrits sur les trois écoles.

CONSEIL MUNICIPAL

PELLERIN Jean-Claude, DELARUE Geneviève, SEGHERS Alex, VERHILLE Béatrix, KOWALCZYK Gérard, FERRANI-TABEUR Nadia, BEZEAUX Christian, GAGLIARDI Gilles, BOYELDIEU André, RUFFIN Thierry, JABIN Pascal, LE MOULLAC Yves, LAMOUR Catherine, COMTE Sophie, LEFEBVRE Nathalie, DUCHAYNE-JAUBERT Emmanuelle, PAPIN Stéphane, PAQUOTTE Magalie, BLOND Rachel

Les commissions

FINANCES :

Elle se compose de l'ensemble du conseil municipal.

TRAVAUX :

Cette commission est à créer pour la réalisation des gros travaux.

Alex SEGHERS, rapporteur de commission

Gérard KOWALCZYK

Christian BEZEAUX, conseiller municipal, chargé du suivi des travaux communaux

INFORMATION ET COMMUNICATION :

Cette commission regroupe les supports de communication de la commune.

Nadia FERRANI-TABEUR, rapporteur de commission

Nathalie LEFEBVRE

Rachel BLOND

Gilles GAGLIARDI

Geneviève DELARUE

Emmanuelle DUCHAYNE-JAUBERT

SITE INTERNET :

Alex SEGHERS, rapporteur de commission

Stéphane PAPIN

ENVIRONNEMENT :

Gérard KOWALCZYK, rapporteur de commission

Nathalie LEFEBVRE

Stéphane PAPIN

Béatrix VERHILLE

Gilles NEVEUX

Sébastien MACQUET : responsable des services techniques

Franck MALLARD : agent des services techniques

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES :

Béatrix VERHILLE, rapporteur de commission

Geneviève DELARUE

Christel ROYER : police municipale

Odile BORGEOU : secrétaire de Mairie

Christelle CALVEZ : rédacteur

AFFAIRES SCOLAIRE ET CONSEIL MUNICIPAL JEUNES :

Nadia FERRANI-TABEUR, rapporteur de commission

Stéphane PAPIN

Rachel BLOND

Emmanuelle DUCHAYNE

Magalie PAQUOTTE

RÉALISATION DU NOUVEAU CIMETIÈRE :

Gérard KOWALCZYK, rapporteur de commission

Jean-Claude PELLERIN

Christian BEZEAUX

Stéphane PAPIN

Sophie COMTE

Christel ROYER

PLAN P.M.R BÂTIMENTS ET VOIRIE :

Gilles GAGLIARDI, rapporteur de commission

Simone NEVEUX, représentante de l'AFM

Béatrix VERHILLE, représentante des seniors

SÉCURITÉ, CIRCULATION ROUTIÈRE ET STATIONNEMENT :

Stéphane PAPIN, rapporteur de commission

Catherine LAMOUR

Sophie COMTE

Pascal JABIN

Rachel BLOND

Christel ROYER

Yves LE MOULLAC

CULTURE :

Nadia FERRANI-TABEUR, rapporteur de commission
Béatrix VERHILLE
Catherine LAMOUR
Gérard KOWALCZYK
Rachel BLOND
Zoubir TAOUFIK
Amélie PELLERIN
Sarah CHERFAOUI

SUIVI DU LOGEMENT SOCIAL :

Geneviève DELARUE, rapporteur de commission
Yves LE MOULLAC
Béatrix VERHILLE

REMARQUE IMPORTANTE
Pour les communes de plus de 5 000 habitants
entrer, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE

RÉSIDENCE SÉNIORS "LE BÉGUINAGE" CHASSE AUX OEUFS

Sur un terrain fourni par la commune, a été réalisé avec l'OPAC la construction d'une résidence Séniors avec 21 pavillons de type 2 et T3, une salle commune.

Les pavillons sont équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite (bac à douche à l'italienne, portes larges...). Les premiers locataires ont emménagé courant décembre 2013 et l'inauguration a eu lieu le 29 janvier 2014.

Déjà plusieurs repas ont été organisés et une association a vu le jour ce qui montre la bonne entente des habitants et la réussite du projet.



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Le droit de vote à l'échelle de l'histoire de notre pays est récent : 1848 pour les hommes, 1944 pour les femmes.

Nous ne doutons pas que chaque citoyen est concerné par la vie publique et l'avenir de son pays, de sa commune. Il est gravé sur le fronton de nos mairies : Liberté Egalité Fraternité. Mais force est de constater que notre commune a enregistré un taux d'abstention particulièrement élevé lors des dernières départementales.

Il est de notre devoir d'élus de vous rappeler l'absolue nécessité de venir voter et le cas échéant de vous inscrire sur les listes électorales, seul moyen démocratique de faire entendre votre voix au sein de la commune et de vous faire participer pleinement à la vie publique.

Nous vous invitons donc à vous présenter, le cas échéant, à la mairie pour venir vous inscrire sur les listes électorales.

Vive la république !

L'AGENDA

26 avril : **Journée fleurs et jardins**
Square Michel Monard

8 mai : **Victoire 1945**

16-17 mai : **Brocante et exposition de peintures**
salle Pierre-Mendès France

20 juin : **4^{ème} forum des associations**
De 10h à 17h, salle Pierre-Mendès France

3-5 juillet : **Fête communale**

14 juillet : **Fête nationale**